

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 12 février 2018

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Louis Mainguet, Christian Bonneau, Séverine Bouroumeau, Cécile Genovesio, Marie-Claire Mourleau, Sylvie Pomier,

Excusés : Sébastien Lagourgue, Grégoire de Flaujac, Alain Malgouyres, Laurent Normandin-Varenne, Monique Neplaz, Volker Otlinghaus,

1. Validation Compte Administratif du Budget Principal 2017

Investissement :

Dépenses	Prévu	479 432.97 €
	Réalisé	340 838.44 €
	Reste à réaliser	98 063.00 €
Recettes	Prévu	479 432.97 €
	Réalisé	244 480.68 €
	Reste à réaliser	85 000.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	562 688,00 €
	Réalisé	384 104,83 €
Recettes	Prévu	562 688,00 €
	Réalisé	566 801.36 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	déficit	- 96 357.76 €
Fonctionnement	excédent	182 696.53 €
Résultat global	excédent	86 338.77 €

2. Validation Compte Administratif du Budget Annexe 2017

Investissement :

Dépenses	Prévu	20 000.00 €
	Réalisé	0.00 €
Recettes	Prévu	20 000.00 €
	Réalisé	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	35 228.00 €
	Réalisé	0.00 €
Recettes	Prévu	35 228.00 €
	Réalisé	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement		0.00 €
Fonctionnement		0.00 €
Résultat global		0.00 €

3. Examen et vote du compte de gestion 2017

Le compte de gestion du budget principal est soumis au vote en même temps que le compte administratif et est validé par le Conseil Municipal.

4. Examen et vote du compte de gestion 2017 du budget annexe

Le compte de gestion du budget annexe est soumis au vote en même temps que le compte administratif et est validé par le Conseil Municipal.

5. Affectation des résultats 2017

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	23 720.71 €
Un excédent reporté de	158 975.82 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	182 696.53 €
Un déficit d'investissement de	96 357.76 €

- Un déficit des restes à réaliser de	13 063.00 €
Soit un besoin de financement de	109 420.76 €
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :	
Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	182 696.53 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	109 420.76 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	73 275.77 €
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	96 357.76 €

6. Taux d'imposition 2018

Une discussion s'engage avec les élus. Ils souhaitent qu'un sondage soit fait sur les communes voisines. De plus, du fait des nouveaux éléments en matière de fiscalité et des besoins financiers de la commune pour son fonctionnement, ils souhaitent mener une réflexion sur la position à adopter pour les taux 2018.

7. Contrat nouvel agent

La durée maximale de 6 ans des CDD d'un agent technique est atteinte. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la création à compter du 1er avril 2018 au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet pour garder cette personne qui donne satisfaction dans son travail. La quotité sera définie ultérieurement selon une réflexion souhaitée par certains élus.

8. Précisions pour la délibération n°28/2017 du 15 mai 2018

Suite à une erreur technique, Monsieur PRADINES demande l'annulation et le remplacement de la délibération N°28/2017 du 15 mai 2017. Le Conseil Municipal accepte la nouvelle délibération.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Dernier terrain du lotissement** : Les élus entament une discussion au sujet du terrain à vendre dans le rond-point à l'entrée du village. Certains élus souhaitent en suspendre la vente pour l'instant au vu des nouvelles contraintes imposées par l'Etat sur les zones inondables, et souhaitent aménager cet espace pour en faire une image attractive à l'entrée du village. Monsieur le Maire demande que chacun fasse une proposition.
- **MAM** : Les travaux de la construction de la maison d'assistances maternelles sont quasiment terminés. Un premier bilan fait apparaître une économie de 3 500 €. Monsieur le Maire propose d'équiper le bâtiment en électroménager (frigo, machine à laver, four...).
- **Lave-vaisselle** : Madame BORDIGNON qui est amené à utiliser le lave-vaisselle de la cantine tous les jours, demande la possibilité d'en changer afin de préserver son dos. Le Conseil Municipal décide d'attendre qu'il tombe en panne pour le changer, situé sous l'égouttoir de l'évier cela implique de changer également l'évier actuel.
- **Distributeur de pains** : un nouveau distributeur de pains est installé cette semaine au niveau de la salle des fêtes.
- **2 manifestations** : Monsieur le Maire rappelle la distribution des plans de la commune le vendredi 16 février à 19h00 et l'inauguration de la MAM le dimanche 18 à 11h00 et compte sur les élus pour l'aide à l'organisation de ces 2 manifestations.
- **RIFSEEP** : afin d'avancer sur ce dossier, les élus doivent décider si les primes seront alloués également aux contractuels. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'élargir le RISEEP aux contractuels.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.